Eléments de ponts préfabriqués en béton

(Déclaration des performances par la **méthode 3**)

CE

10
EN 1164

1164-CPD-EP007

Déclaration des performances
N° 31-01

1. Code d'identification unique du produit type :
   Elément de ponts préfabriqués en béton

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
   Voir dossier de conception et nom affaire sur l'étiquette produit

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
   Construction de ponts

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
   BONNA SABLA SNC
   Zi de Peyrehitte
   65300 LANNEMEZAN

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
   Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :
   2+

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
   Le CERIB, organisme notifié n° 1164
   a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+
   a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression du béton	35 MPa	EN 15050:2007+A1:2012
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	Acier pour béton armé R_m = 500 N/mm^2 R_e = 475 N/mm^2	
Résistance mécanique (par le calcul)	Voir dossier de conception	
Résistance au feu		
Durabilité vis-à-vis de la corrosion		
Durabilité vis-à-vis de l'action de gel-dégel		
Dispositions constructives		

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A. LAFAGE
à LANNEMEZAN le 21/06/2013

Alain LAFAGE